tour du cou, les deux bouts noués sous le menton. La cravate remplaça la fraise espagnole en France vers le milieu du XVIIe siècle.

Ménage prétend que *cravate* vient de *carabate*, espèce de collet à l'usage des carabins, comme le *riste* était un collet à l'usage des *reîtres*. Quicherat dit que la cravate ou le cravate (car ce mot fut d'abord du genre masculin) doit son origine aux *croavtes* ou *croates* que Rantzau et Gassion introduisirent dans l'armée française sous Louis XIII. Louis XIV en fit un régiment qui prit le nom de *Royal Cravate*. On ne peut cependant affirmer si c'est la cravate qui a donné son nom à l'écharpe, ou si c'est l'écharpe qui a donné son nom à la cravate.

Vers 1650, la cravate était de ruban ou de dentelle. Quelques années plus tard l'habillement du cou fut la cravate, augmentée de dimension, pour répondre à l'importance du rôle nouveau qu'elle remplissait dans le costume; ce fut une longue *pièce de mousseline ou de dentelle*, dont les bouts descendaient jusqu'au milieu de la poitrine, elle était nouée sur la gorge par un ruban de couleur. C'est le prolongement de la cravate qui, sous Louis XV, donna ensuite l'idée du jabb.

Un ruban noir noué, ou bien un col de mousseline agrafé par derrière ayant remplacé la cravate pendante, on bâtit après la chemise un flot de dentelle, qui conservait l'image des bouillons qu'on voyait jadis s'échapper par l'ouverture de la veste. En 1768 le cou était serré par le col ou *tour de col*, cravatte de mousseline montée sur deux pattes qui se boucklaient par derrière.

En 1786, la mode des hommes s'étant introduite dans le costume feminin, les femmes commencèrent à porter des robes en redingotes, *des cravates, des jabots*, des gilets, etc.

L'élégant de 1790 porta une cravate de couleur garnie de dentelles à ses deux bouts et qui formait un gros nœud à la gorge.

Les *Incroyables* du Directoire portaient une vaste cravate qui cachait une partie de leur menton. La cravate a depuis ce temps subi des modifications, mais la dentelle a été entièrement bannie.

Les salaisons d'un cobourg — Le *Petit Parisien* reçoit de son correspondant particulier de Vienne, la dépêche suivante :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que les princes cherchent dans les « affaires » les moyens d'augmenter les ressources de leur cassette particulière.

» Mais un prince régnant s'établissant marchand de conserves alimentaires, nous ne croyons cependant pas que cela se soit déjà vu.

» Les journaux de Vienne et de Londres, en annonçant dernièrement le voyage du baron de Fejervary, ministre de Hongrie à Sofia, ajoutaient que ce voyage avait un but politique.

» D'autres disaient au contraire, qu'il était motivé par des raisons de famille.

» Les uns et les autres avaient tort.

» Des renseignements puisés à bonnes sources nous permettent d'affirmer que ce voyage avait un simple but commercial.

» Le baron de Fejervary est un des plus grands éleveurs et des plus gros propriétaires fonciers de Hongrie.

» Dans son pays ses nombreux bestiaux se vendent mal, le baron s'est entendu avec le prince Ferdinand de Cobourg, actuellement prince régnant de Bulgarie, pour les mieux vendre ailleurs.

» La combinaison est la suivante : faire passer comme produits bulgares les produits des terres du baron, bestiaux, conserves alimentaires, poisson, lait condensé, beurre, légumes et les exporter par les ports du littoral de la Mer Noire à Constantinople ou en Russie.

» Les deux nobles associés, le souverain bulgare et le ministre hongrois, ne voulant pas compromettre leur nom sur l'étiquette de conserves alimentaires, ont pris pour homme de paille un certain P. Ch. Topschilschtoff créature du prince Ferdinand.

» Le souverain ainsi pu accorder à ce prête-nom des faveurs fiscales particulières qui lui permettront de faire de brillantes affaires ; les denrées hongroises nécessaires à sa maison de conserves *en Bulgarie seront, en effet*, exemptes de tous droits pendant vingt-cinq ans. Le temps de faire fortune !

» Topschilschtoff a en outre obtenu le privilège exclusif des conserves alimentaires à fournir à l'armée bulgare. Sa part dans les bénéfices sera de 20 0/0. Le souverain et le baron se partageront le reste. »

La pluie artificielle. — Le propagateur de la pluie artificielle, M. Frank Melbourne, porte en ville. On n'a qu'à lui écrire un petit mot, et aussitôt il se rend chez vous et fait tomber sur vos terres une pluie torrentielle. C'est tout qu'un riche propriétaire mexicain vient de le mander de New-York et lui a commandé plus ours journées de pluie. On ne dit pas le prix de la journée.

Le langage des poules. — *La Petite République française* a fait interviewer par un de ses rédacteurs M. Prévôt du Haudray, qui affirme avoir découvert la clé du langage des gallinacés :

— Après quelques minutes de promenade dans la campagne de Poissy, nous avîmes une ferme devant laquelle un groupe de poules et de coqs picoraient tranquillement sur un tas de fumier. Il faisait un soleil magnifique.

— Ecoutez ! fit M. Prévôt du Haudray, au moment où nous abordions la gent jabotieuse. Le coq modulait certain cri prolongé auquel les poules répondaient par des gloussements divers.

— Le coq s'écrie à peu près : « Il fait un temps splendide ! »

Eh bien, nous allons donner un démenti à ce petit monde-là, d'abord en français, puis en gallinacé. Ecoutez !... M. Prévôt de Haudray, d'une voix de stentor, crie : « Il pleut ! » La volaille, un peu effarée par tant de bruit, sursaute, regarde hébétée, et continue à picorer sans s'inquiéter.

M. Prévôt du Haudray prend ensuite sa « pratique » et prononce quelques sons pour nous initier gibles. Non certes pour les poules qui étendent leurs ailes comme pour se garer de la pluie, qui regardent le ciel, qui poussent des gloussements évidemment moqueurs; ni pour le coq, qui, d'un coup d'œil, s'assure que notre savant a menti et qui, furieux de la plaisanterie, court contre lui la crête en feu, le bec entr'ouvert, la gorge déchirée de cris rauques de colère.

— Eh bien, nous dit M. Prévôt du Haudray, esquivant les coups de bec du coq furibond, êtes-vous convaincu?... Vous aliez voir maintenant tomber la colère de messire le coq et la maussaderie de nos dames les poules : je leur dis en langue gallinacée : « Qui veut du maïs, du bon grain de maïs? »

Nouvelles modulations exécutées à l'aide de sa « pratique » par M. Prévôt du Haudray et, subitement, changement d'attitude du coq et des poules qui accourent vers lui le bec tendu et se pressent à ses pieds en jacassant à qui mieux mieux.

Un faux testament. — La succession de la Boussinière. - Le mobile du notaire Guyard. - 1.200 000 francs de deficit — Nous avons eu déjà l'occasion de parler d'un faux testament fabriqué par le calligraphe Charpentier pour le compte de Me Guyard, notaire.

Ce document avait eu pour but, on se le rappelle, de déposséder d'une somme d'environ deux millions les neveux de M. de la Boussinière au profit du frère de ce dernier.

D'après un de nos confrères de province, Me Guyard aurait eu à s'occuper, il y a quelques années, de la succession de Mme d'Hauteville, sœur de M. de la Boussinière. Cette succession se présentait dans d'assez mauvaises conditions, et les héritiers hésitaient à l'accepter. C'est alors que Guyard, qui connaissait exactement la situation, serait allé à Genève et aurait décidé M. de la Boussinière à faire valoir ses droits d'héritier, lui représentant qu'il y aurait certainement avantage. Il lui fit, toutefois, signer un sous-seing, aux termes duquel, en rémunération de ses peines, M. de la Boussinière s'engageait à lui verser le tiers des sommes à provenir de la liquidation définitive. Seulement, on assure que Guyard aurait ajouté, de son autorité privée, sur ce sous-seing, une clause aux termes de laquelle il devait toucher le tiers des sommes liquides, non pas seulement sur la succession de Mme d'Hauteville, mais encore sur toutes les successions qui pourraient revenir à M. de la Boussinière. On expliquerait ainsi l'intérêt que Guyard avait à produire un nouveau testament déshéritant MM. de Bréon.

Charpentier, dont Guyard avait déjà utilisé les talents pour restaurer de vieux papiers de famille, aurait donné à la justice les explications suivantes, tendant à dégager en partie sa responsabilité.

— Je ne pensais pas commettre absolument un faux, Me Guyard m'avait dit : « Une personne avait déposé chez moi, un testament olographe de la plus haute importance. J'ai perdu cette pièce ; les conséquences pour moi vous être très graves, pourriez vous, au moyen de l'écriture du défunt, me rétablir le texte que je connais à peu près par cœur. J'acceptai cette proposition. Alors Me Guyard me remit dix lettres de M. de la Boussinière avec une copie du testament perdu et je me mis à l'œuvre.

Charpentier et le notaire Guyard sont toujours à la disposition de la justice.

Le passif de Me Guyard s'élèverait à la somme de 1,200 000 francs.

Une dormeuse. — Les journaux ont déja parlé de la dormeuse de Thenelle (Aisne). Cette jeune fille qui repose dans son lit depuis dix ans, est toujours dans le même état.

A part sa maigreur extrême, quoique arrivée à sa 27e année, elle conserve les traits qu'elle avait « dix sept ans. Depuis dix ans qu'elle est endormie, toutes les fonctions ordinaires de la vie s'accomplissent naturellement et les mouvements du cœur sont réguliers et perceptibles. Elle est toujours nourrie à la sonde et à l'aide d'injections de peptone.

Il n'est guère probable que la morte vivante se réveille avant de quitter la vie définitivement ; la connaissance semble être perdue chez elle ou fortement obnitérée. Ses yeux sont fermés. Sa mère les lui ayant ouverts avec le doigt, elle rougit, mais ses yeux étaient ternes et ne semblent plus guère pouvoir soutenir la lumière du jour.

Le cheval. — Le dimanche gras a été signalé par un débauche innocente. Chez Vefour, 200 hippophages se livraient à un banquet où il n'y avait que du cheval à manger pour célébrer le vétérinaire E. Decroix, officier de la Légion d'honneur qui, chargé longtemps de soigner les chevaux, a conclu à leur manducation. Il est l'inventeur de l'hippophogisme. Le cheval a été mangé hier à toutes les sauces.

MENU

HORS D'ŒUVRE

Saucisson de cheval, d'*âne*, de *mulet*
Beurre, Olives, Filets de *hareng*

POTAGES

Pot au feu de cheval — Semoule

1er SERVICE

Cheval à la *Geoffroy Saint-Hilaire*
Cervelle de cheval au beurre noir
Langue de cheval fumée sauce piquante
Choux de Bruxelles à la graisse de cheval

2e SERVICE

Filet de cheval à la Decroix
Jambons fumés d'âne et de mulet
Pâté de cheval
Salade
Entremets
Haricots panachés à la graisse de cheval

M. Bezançon, chef de division à la préfecture de police, a présidé et bu « au meilleur du tous les aliments, le cheval. » M. Decroix a établi que pour protéger le cheval, il faut le manger, afin qu'on l'engraisse et qu'on lui fasse un peu de douceurs, et que pour protéger le pauvre, il faut lui faire manger du cheval qui coûte 50 0/0 de moins que le bœuf, lequel n'a pas la même noblesse.

La Chanson de l'Enfant

L'enfant se mourait. Le père à son chevet suivait, la gorge serrée par les sanglots, les progrès de la mort. La mère à genoux, brisée, cachait sa tête dans ses mains et priait la Vierge de lui laisser son petit.

Le père, lui, regardait s'en aller son bien, son espérance, sa vie enfin. Tout était présent devant ses yeux; la naissance de l'enfant, son premier bégaiement, ses premiers pas, ses jeux, ses rires, ses turbulences et ses cris. Il voyait s'envoler ses beaux rêves de père, des rêves fous !

Mais il entendait encore la chanson de l'enfant, cette chanson de chaque jour qui était son réveil, et sa joie à la veillée :

Un petit enfant pleurait
Un soir d'hivr, dans la rue...

Son air résonnait aujourd'hui à ses oreilles comme un glas.

— Bébé, regarde ton père ! Bébé, ne t'en va pas ?...

L'enfant ouvrit les yeux et jeta vers son père un regard voilé, mais où se lisait l'état de son être, et dit d'une voix faible :

— Papa !... et maman ?...

Là, mère leva ses yeux rougis inondés de larmes et se pencha vers le petit en l'ambrassant sur le front.

— Papa... chante, tu sais.... la chanson...

— Bébé, mon pauvre bébé, oui, je chanterai...

— Chante...

Et le père, d'une voix entrecoupée par les sanglots, chanta :

Un petit enfant pleurait
Un soir d'hiver, dans la rue
Ayant faim. Il grelottait
Sans souliers et tête nue.

Il ne put continuer.

— Embrasse maman, papa.

Le père et la mère se regardèrent et se penchèrent sur la couche, près de la tête du malade qui sourit tristement.

— Bon papa...je serai sage...maman te le dira... Chante, chante...

Oh ! mon Dieu ! ayez pitié de moi ! fit le père en levant les yeux au ciel.

Et il chanta encore :

En voyant son teint blêmi
Et tout son être qui pleure,
Un jeune passant lui dit :
— Viens, petit, dans ma demeure.

— Maman, je t'amène ici
Un p'tit pauvre de mon âge,
Il a bien faim, donne-lui
Ta caresse et mon potage.

— C'est joli, ça papa... Demain je chanterai, moi, la chanson, et tu me donneras des gâteaux... tu sais... ceux qui sont rods... Papa, pleure pas... Qu'as-tu ?... Je serai sage, va... Chante papa, chante...

La voix de l'enfant s'affaiblit et se tut.

Il pencha la tête vers sa mère et ferma les yeux.

— Bébé !... Bébé !... s'écria-t-elle affolée.

— Cet effort l'a fatigué. Il dort... dit le père pour la calmer; mais tout en lui manifestait l'effroi.

Il prit la main du petit, la tint serrée et fixa son regard sur son visage blafard, où se dessinait l'image de la mort.

Un silence se fit.

Cinq minutes après, l'enfant ouvrit les yeux, les promena vaguement sur son père et sa mère, et dit au milieu d'un suprême effort :

— Chante... encore... papa.

Ce dernier regarda sa femme, qui le supplia des yeux.

Et d'une voix brisée, le père reprit la chanson du mourant sur un rythme de berceuse :

La mère les embrassa
Tous deux, et dans un sourire
Dit : — Enfants, mettez-vous là,
Près du feu qui vous attire.

On dirait qu'il renaît à la vie, fit la mère avec une joie oppressée, chante, oui, chante toujours. Ne vois-tu pas qu'il sourit ? Chante plus fort... chante toujours. Bébé !... tu entends, n'est-ce pas, la chanson de papa ?... Bébé !... Bébé !...

Et le père, comme électrisé par les paroles de sa femme, chantait à haute voix et s'entraînait lui-même comme un égaré :

Et leur servir à manger.
A l'instant entra le père.
— Quel est donc cet étranger ?
— C'est son ami, dit la mère.

Je t'en félicite, enfant,
Mangeons chaud, la neige tombe.
Mais le petit mendiant,
Soudain se change en colombe.

C'était le petit Jésus,
Qui voulut éprouver l'âme
De l'enfant....

Tout à coup, la mère poussa un cri :

— Bébé!... Bébé!..

Les yeux de l'enfant, ouverts, étaient immobiles.

Son âme venait de monter au ciel.

Philippe TONELLI.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 27 et 28 février

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi	122	déposants	19	nouveaux	20,656 »»
	Dimanche	191	»	39	»	25,987 »»
Lannoy	»	25	»	6	»	4,874 »»
Croix	»	15	»	1	»	1,765 »»
Wattrelos	»	23	»	2	»	8,065 »»
Totaux		376	»	63	»	71,787 »»

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi	89	remboursements		effectués	23,241 88
	Dimanche	93	»		»	27,559 02
Lannoy	»	13	»		»	1,555
Croix	»	16	»		»	8,179 40
Wattrelos	»	18	»		»	2,572 21
Totaux		213				61 1 8 51

Les opérations du mois de février sont suivies : A Roubaix par MM. Ernest Réquillart et F. Brouillé-Taffin, directeurs; MM. A. Vinchon fils et A. Vernier-Lagache, directeurs-adjoints; à Lannoy, par MM. Mulle-Dewailly ; à Croix, par MM. A. Couturier et Henri Lanblin ; à Wattrelos, MM. A. Hazebrouck et F. Béghin.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis, de 9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2* et *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FREMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Le Tarif américain. — Vient de paraître à la LIBRAIRIE CHAIX, imprimerie et librairie centrales des chemins de fer, un tableau graphique sous ce titre : *Le Tarif américain*, moyenne annuelle des droits d'entrée *ad valorem* aux Etats-Unis, depuis 1791 jusqu'à nos jours, d'après les statistiques du Ministère des finances de Washington, par Léon CHOTTEAU, avocat, publiciste, membre du Cobden-Club de Londres, ancien délégué aux Etats-Unis pour le traité de commerce franco-américain.

L'ouvrage est accompagné de statistiques et de légendes.

Les statistiques nous apprennent que la moyenne décennale des droits a ainsi varie, de 1850 à 1890 :

1850 à 1860, 25 pour cent.
1860 à 1870, 38 264 »
1870 à 1880, 42,560 »
1880 à 1890, 44,363 »

Parmi les légendes, nous remarquons :

« Si la France et les Etats-Unis savaient se rapprocher, se comprendre, et réaliser leur union économique, ces deux grandes nations mèneraient le monde.

» LÉON CHOTTEAU. »

« ..... Les peuples s'éclairent lentement, mais ils s'éclairent. C'est pourquoi je suis certain que le temps viendra où le commerce sera aussi libre que les vents; où la liberté et l'industrie contribueront puissamment à abolir les grandes armées, et à prévenir les dangers et les souffrances de la guerre.

(*Public letter*). » JOHN BRIGHT, M. P. »

« *Des droits exorbitants, sur les produits importés*, servent à engendrer un esprit général de fraude, qui est toujours préjudiciable au commerce honnête, et, parfois, au Revenu lui-même. (*The Federalist.*)

» HAMILTON. »

Lettre à M. Cyrus W. Field, de New-York.

« Le flot de la démocratie monte. Je n'en crains pas les progrès. *Il est son cours est sagement dirigé, et si les* obstacles, qui rétablissent le monopole et le privilège, sont écartés à temps, ce flot peut refaire et fortifier la condition du peuple de ce pays.

« THOMAS BAYLEY POTTER, M. P. »

(*Presentation of an address*). Réponse.

« Là où il y a du commerce il y a des douanes. L'objet du commerce est l'exportation et l'importation des marchandises en faveur de l'Etat ; et l'objet des douanes est un certain droit sur cette même importation et exportation, aussi en faveur de l'Etat. Il faut donc que l'Etat soit neutre entre sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point, et, alors, on y jouit de la liberté du commerce.

(*De l'Esprit des lois.*) » MONTESQUIEU. »

Dépôt chez Mme veuve QUEY, 30, rue de la Cloche, Tourcoing.

Prix de l'exemplaire : 2 francs.

Annuaire de l'industrie textile du monde entier. — Nous avons les yeux quelques pages spécimen d'un annuaire qui nous paraît appelé à rendre de grands services aux industries et au commerce des textiles en France et tout particulièrement dans notre région.

C'est sous le titre l' « Annuaire de l'Industrie textile du Monde entier » que cette œuvre se présente au public.

Ce que nous remarquons surtout dans ce recueil, c'est la forme essentiellement pratique qui lui a été donnée.

S'écartant de la routine qui fait des publications de ce genre des compilations qui contentent tout le monde et personne, l'Annuaire en question s'attache uniquement à l'Industrie et au Commerce des textiles; il les prend à l'état brut et les suit à travers toutes les phases de leurs transformations dans tous les pays du monde.

Sa classification est absolument technique, les détails en sont précis, les termes sont bien en usage et se répètent en trois langues.

En ce qui concerne plus particulièrement nos industries locales, nous y trouvons des renseignements tous spéciaux qui ne se rencontrent dans aucun ouvrage similaire ; ils facilitent considérablement les recherches à tous ceux qui seraient appelés à consulter ce livre.

Nous ne pouvons donc que souhaiter le succès d'une œuvre dont ceux qui en ont eu l'idée offrent tous les gages qu'elle sera conduite à bonne fin, le concours de tous ceux qui s'intéressent aux Textiles, et ils sont nombreux, ne peuvent que faciliter cette tâche.

J. Slater et Ce, éditeurs, Manchester; Paris, 42, rue Notre-Dame des Victoires.

La librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et en fermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 59950

NOUVEAU TARIF DES DOUANES

Nous avons réuni, en une brochure, la série des droits qui seront applicables à partir du 1er février 1892, à leur entrée en France, aux laines, cotons, soie, lin, chanvre bruts ainsi qu'aux différents produits manufacturés de l'industrie textile.

En raison des modifications apportées au nouveau tarif des douanes, les négociants et industriels auront intérêt à trouver sous la main un document facile à consulter. Nous avons donc cru répondre à un véritable besoin en publiant le *Nouveau Tarif des Douanes* dans ses parties essentielles

La brochure est en vente au bureau du Journal au prix de un franc.

Condition publique de Roubaix

Mouvement du 22 au 27 février 1892

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	28	1.937 kil
Laines peignées mécaniquement	4.383	471.506 »
» filées	867	93.435 »
» blousses	68	7.417 »
Cotons	604	64.659 »
TOTAUX	5.950	638.954 kil.

Décreusage 11 /. opérations
Titrage 397 1/2 »

Le Directeur, L. BIPPER.

Marché de Courtrai du lundi 29 février 1892

GRAINS		PRIX le plus bas	PRIX le plus haut
Froment blanc, par hectolitre	Fr.	19.00	19.50
Froment roux	»	18.00	18.50
Seigle	»	14.50	13.00
Avoine les 156 kilos	»	14.00	14.50
Féverolles »	»	16.00	...
DENRÉES ALIMENTAIRES			
Pommes de terre jaunes (pour le gros)	»	12.50	13.00
» rouges	»	11.00	11.50
Beurre le kilog	»	3.08	3.18
Œufs le quarteron	»	2.20	2.30
BETAIL	Nombre de bêtes exposées en vente	Bêtes vendues	Prix de la vente au k. sur pied / à la cheville
Vaches	153	147	... / ...
Génisses	131	114	... / ...
Taureaux	39	41	... / ...
Bœufs	23	15	... / ...
Veaux norchon	...	...	... / ...
Porcs	15	15	... / ...
HUILES GRAINES ET TOURTEAUX			
Huile de colza les 100 kilogs			de 56 à 56 50
Huile de lin	»		de 43 à ...
Graine de colza indig. et étr.	»		de 29 à 31
Graine de lin indigène	»		de 24 50 à 26 50
Tourteaux de colza	»		de 15 à 15
» de lin	»		de 19 à 20 50
» de chanvre	»		de ... à ...
Paille	»		de ... à ...
Foin	»		de ... à ...
Chicorées	»		de 11 25 à 15 50
Cosettes	»		de 14 à ...

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 février. — Aujourd'hui ont commencé par la réponse des primes les opérations de la liquidation. Comme nous l'avions fait prévoir il y a eu de nombreux rachats qui ont sensiblement fait progresser les cours de nos rentes. Cette hausse, déterminée, par la position de place coïncide avec la formation du nouveau ministère. Le mouvement de reprise nous semble un peu trop brusque pour se maintenir une fois que le découvert se sera racheté. Les affaires sont toujours peu actives. Les marchés Allemands nous envoient des cours faibles.

Le 3 0/0 est à 95.40 en a coté 05 et 07 c. de départ. Le nouveau finit à 95.55. Peu d'affaires sur les actions de nos grandes sociétés de crédit, mais cours fermes. Le foncier est à 1222 50. La Banque de Paris finit à 638,75 et le Crédit Lyonnais à 787,50. La Banque d'escompte se maintient à 290. Le Suez est plus calme. On remarque de bonnes demandes sur les actions des Immeubles de France.

Les fonds étrangers ne participent guère au mouvement. L'Italien est à 89.20. L'Exterieure est lourde à 61 Nouvelle hausse de la rente Turque. On parle de nouveau de l'unification de la dette Turque. En Banque, les valeurs de cuivre montent marqué l'augmentation du stock de cuivre. La Morena est à 112 50 La mine est dans une excellente situation. Les actions de la compagnie des Phosphates de France sont à 558.75.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendome.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

Formation de Société

Roubaix, ce 29 février 1892.

Suivant acte sous signatures privées, en date à Roubaix du 1er février 1892, portant la mention.

MALFAIT & LECLERCQ

ont fixé entre eux une société en nom collectif pour la fabrication des navettes de tissage.

La durée a été fixée à 9 années, à partir du 1er février 1892.

Le siège social est situé à Roubaix, rue d'Italie, 91.

Le capital social est fixé à 2.500 francs.

Copies dudit acte ont été déposées aux greffes du Tribunal de commerce et de la Justice-de-Paix du Canton-Ouest de Roubaix, le 29 février 1892. 29826

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A VENDRE avec vitrine, magasin attenant à la maison; écurie pour deux chevaux; cheval, voiture à 4 roues et ustensiles de marchand de charbon, située rue d'Isly, 38, à Roubaix. Pour renseignements s'y adresser. 29496

BELLE MAISON A LOUER à usage de rentier ou d'employé. S'adresser rue du Moulin, 164. 29592

Etude de Me CAMPAGNE, notaire à Calais, rue de la Tête d'Or, 6.

Le lundi 14 mars 1892, à 2 heures après-midi, par suite de dissolution de société, Me CAMPAGNE, notaire procédera en son étude, à la requête de MM. Derendre et Baillet, à la vente par adjudication publique de :

UNE BELLE

BRASSERIE

en pleine activité

sise à Frethun, près de la gare, à 4 kilomètres de Calais.

MISE-A-PRIX : 10,000 FR.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me CAMPAGNE, notaire. 298 2

Etude de Me RIGAUX, notaire à Celles, près Tournai.

A vendre de gré à gré

MAGNIFIQUE

CHATEAU

sur et avec environ

5 hectares de terrain

en fonds bâti, pièces d'eau, pelouses, bois et avenues, situé dans le canton de Celles, à 20 minutes d'une gare. Jouissance immédiate. Prix modéré.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire. 29733

On demande à louer, avant fin de l'année, une belle et grande **MAISON DE MAITRE** avec jardin, loyer 3,000 francs environ, dans le quartier de la Fosse-aux-Chênes ou du Pont Saint-Vincent de Paul. On peut compter sur la plus grande discrétion. Ecrire de suite au bureau du journal, sous les initiales R. B. T. 2960

ROUBAIX

Rue de la Gare et rue de l'Espérance

BELLE

PROPRIÉTÉ

avec une superficie d'environ 700 mètres carrés de terrain.

A VENDRE

en totalité ou par lots

pour sortir d'indivision

S'adresser rue de l'Espérance, no 12. 29825

CESSIONS

A CÉDER Epicerie et commerce de légumes à céder pour cause de santé. Bonne clientèle. Conditions avantageuses, 18, rue Jemmapes. 29807

Demandes, offres d'EMPLOI

DOMESTIQUE Un homme, 27 ans, très bonne famille, sachant très bien conduire les chevaux et parfait cavalier, présentant bien, désire place *quelconque* dans bonne maison, de préférence camionneur. S'adr. rue Bella, 13. 29824

FABRICANT Une maison de fabrication de Roubaix voulant donner plus d'extension à son commerce désire trouver un commanditaire ou associé disposant de 50 à 60,000 fr. Affaire sérieuse. Ecrire aux initiales O. P. 29804

CONTRE-MAITRE Un contremaître de préparation, muni des meilleures références, demande une place. S'adresser au bureau du journal. 29745

EMPLOI Monsieur, 35 ans, sérieux, instruit, connaissant bien fabrication tissus gazes, lainages, nouveautés et autres, ayant quelques notions de mise en carte, susceptible de gérer affaire, importante, demande direction ou emploi très sérieux. Références de 1er ordre. S'engagerait même à l'étranger. Prendre l'adresse au bureau du journal. 29791

UN FABRICANT de Roubaix, associé cédera sa place pour cause de santé, l'apport du successeur serait de 30,000 fr. Discrétion garantie. Rien des agences. Ecrire aux initiales L. R. V 29803

SERVANTE Une jeune fille de la campagne, 19 ans, au courant du service, demande place dans maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal. 29827d

AVIS DIVERS

DETTES NON-RECONNUES

Le sieur Adolphe VAN BRUWAENE, terrassier, demeurant rue Grétry, a le regret de prévenir le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme Joséphine DEMEULENAERE. 29821d

PIANOS

La Maison J. OOR, facteur de pianos, à Bruxelles, a l'honneur d'informer les amateurs, qu'un dépôt de ses instruments est installé chez M. Jubé-Hertogh, 16, rue de la Gare, à Roubaix, où les pianistes pourront se rendre compte de l'excellence et du fini de la facture. Salle d'audition spéciale. Pianos de tous styles, meubles riches; prix modérés. Facilités de paiement. 29798

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE

le Chauffage et la Force Motrice

Sulfate d'ammoniaque pour **engrais,** garanti contenant **20 à 21 0/0 d'azote, 32 fr.** les 100 kilos jusqu'à 1,000 kilos et **30 fr.** les 100 kilos au-dessus de 1,000 kilos. Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères système Michel Perret, pour la fabrication du mortier et pour allées de jardins, **30 centimes** l'hectolitre pris à l'usine.

S'adresser à l'usine, rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz de Croix. 26515

DUNKERQUE

Plage de Malo-les-Bains

Location et vente de terrains

Maisons, châlets meublés et non meublés. Location et vente de kiosques de plage. Plusieurs maisons avec écurie et remise. S'ad. à M. A. Pyl fils, *Hôtel des Baigneurs*, Malo-les-Bains. 29815

DETTES NON-RECONNUES

Le sieur Charles DESNET, chauffeur, demeurant rue du Haze, Tourcoing, à le regret d'informer le public, qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Marie MOREL. 29768

SIROP de SÈVE de PIN MARITIME DE LAGASSE Pharm. à Bordeaux

Le seul préparé avec la véritable **Sève de Pin** obtenue par injection des bois, guérit les ***rhumes, toux, grippes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrouements.*** - DÉPOT : Toutes Pharmacies 29026

TOILE SOUVERAINE

Julie GIRARDOT

J. DAMON, pharmacien

45 ANS DE SUCCÈS

CONTRE DOULEURS

PRESSURES

Marque déposée en outre des Tissus Imperméables

TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX No 693

le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT

Fabriqué *avenue du Doyenné, 5, au 1er* LYON (Gros et Détail). Dépôts à Lyon : pharmacie du SERPENT, rue Lanterne, 32, et à la pharmacie cours Morand 4. — Prix : **6 francs le mètre.** — Envoi contre mandat-poste au nom de **Julie GIRARDOT.** 23300

PROFITS de 5 à 10 0/0 assurés sans risques. Moyen de gagner de 100 à 500 fr. par mois, tous les 15 jours. Livres envoyés *gratis*. COBURN & SONS, Stockbrokers 13 & 14, Dorset-st., E.C., LONDRES. Référence 5367, ayant relation dans toute l'Europe.

VINS & SPIRITUEUX

COULON-CUVELLIER

8, rue du Moulin, Roubaix

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bordeaux vieux, la bouteille		0.60
Frontsac vieux	id.	0.75
Médoc extra	id.	1.00
Malaga vieux	id.	1.25
Muscat vieux	id.	1.25
Graves vieux	id.	0.75
Vermouth extra, le litre		1.40
Anisette fine	id.	1.20
Noyeau fin	id.	1.20

Demi bouteilles de vins fins.

Mêmes articles et mêmes prix, rue de France, no 38. 27067

J. MONTAIGNE-LEPLAT

Expert en comptabilité près tous les Tribunaux et les Cours d'Assises du Nord et du Pas-de-Calais.

5, rue du Palais, LILLE

Organisation de comptabilité. — Leçons de comptabilité. — Vérifications et redressement d'écritures. — Bilans. — Inventaires. — Liquidations. Bureaux de 8 h. 1/2 à midi 1/2 et 2 h. 1/2 à 7 heures de l'après-midi. 25698

Nouvelle Tricoteuse Harrison

la plus légère

et la plus perfectionnée

MÉDAILLE D'OR

Tricots toute espèce de bas lisse ou à côtes, des gants et tous genres de vêtements etc. en laine, coton ou soie plus de 100 dessins de fantaisie peuvent être exécutés avec la même machine.

L'instruction est gratuite en français ou espagnol.

Récompense importante à Paris

Seule maison dans le monde à laquelle ont été accordées 4 médailles d'or et 22 distinctions.

Envoi franco des prix-courants

Wm. HARRISON, Breveté

48, Upper Brook street

MANCHESTER (Angleterre) 22595

LOCATION

DE SERVICES DE TABLE

PORCELAINES, CRISTAUX, VARRERIES, FAÏENCES, CRISTAUX BOUTEILLES ET BOUCHONS

Hr HOFFMANN-DUPONT

11, rue Saint-Georges, 11

ROUBAIX 30545

MALADIES Contagieuses des deux sexes traitées avec un succès constant et toujours d'après les plus récentes découvertes de la science. A la Pharmacie **DEUX** Place du Trichon ROUBAIX

Vous serez surpris. Vous serez ravis. Vous serez guéris. Vous serez satisfaits. Vous serez ... monde.

BIJOUTERIE-JOAILLERIE

DIAMANTS ET PIERRES FINES

A. WATIER

LILLE, 47, rue Esquermoise, 47, LILLE

CESSATION de COMMERCE

VENTE AU PRIX DE FACTURE

EAU ARSENICALE ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE

ENFANTS DÉBILES, Maladies de la PEAU et des OS

LA BOURBOULE

RHUMATISMES - VOIES RESPIRATOIRES

ANÉMIE — DIABÈTE — FIÈVRES INTERMITTENTES

26021

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

de M. Jules MESSELIN-MANGIN, Ébéniste

5 et 7, rue Bernard, ROUBAIX

(Ancienne rue du Moulin-Brûlé), à quelques mètres de la rue de Lannoy

Magasins au rez-de-chaussée et au 1er étage

Choix varié de Meubles riches et ordinaires à des prix très modérés

La Maison se tient à la disposition des clients pour tous genres de réparations. On se rend à domicile.

Spécialité de Mobiliers pour Cafés et Estaminets, depuis 100 fr. 27838

Sécurité, Confiance, Discrétion

AGENCE INTERNATIONALE

A. BEDOY

66, rue des Fabricants, Roubaix

Renseignements. Publicité. Cessions et reprises de maisons de commerce. Offres et demandes d'emploi. Vérification et contrôle de polices d'assurances. Assurances incendie, vie et accidents à toutes compagnies françaises ou étrangères. Assurances militaires contre les risques de guerre, d'insurrection ou d'émeute. Renseignements et billets pour exc